

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Liège**

Parc de l'abbaye Cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Liège  
Parc de l'abbaye Cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu*

Nom du jardin	Parc de l'abbaye Cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu
Date de création	seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle
Province	Liège
Arrondissement	Verviers
Commune	Aubel
Coordonnées	Val-Dieu, 227 ; 4880, Aubel ;
Localisation	Latitude : 50.7039128 Longitude : 5.8216727999999875

## Historique

Reconstruit à plusieurs reprises depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des bâtiments géré par la communauté cistercienne relève des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il comprend l'église abbatiale contre laquelle s'appuie l'aile nord du cloître ; il est bordé à l'est et au sud des locaux conventuels et à l'ouest de l'ancien logis abbatial ; enfin dans le prolongement de celui-ci, l'ancien quartier des Etrangers plus communément appelé « château », construit en 1739. Ce bâtiment enserre au nord une cour d'honneur qui abritait autrefois un jardin décoratif. On accède au parc aujourd'hui par une entrée confidentielle ménagée à l'ouest du complexe bâti pour rejoindre l'entrée arrière du « château ». Devant le bâtiment subsistent les reliefs d'un aménagement régulier composé de deux allées enserrant un parterre de gazon. De là s'ouvrent de larges perspectives sur le parc paysager implanté dans la plaine de la Berwinne, protégées à l'est et à l'ouest par des côteaux boisés. Un des caractères du parc tient dans la disposition particulière de certains grands arbres réunis en groupes de trois sujets. La scène la plus élaborée est constituée par le plan d'eau décoratif, le traitement de ses berges et les promenades attenantes. Le potager, relégué à l'écart de l'ensemble bâti et enserré de hautes futaies, forme une entité indépendante.

## Description

**Éléments architecturaux :** Sur la Berwinne, ancien pont en pierre calcaire à une arche donnant accès au potager situé sur un plateau.

**Éléments végétaux :** A proximité de la façade arrière du « château », plusieurs noyers (*Yuglans regia*) marquent le début de la promenade, suivis d'un bel exemplaire d'érable champêtre (*Acer campestre*). Tout près, dans les prairies à faucher apparaissent trois chênes des marais (*Quercus palustris*), plantés en groupe serré et dont les fûts bien droits annoncent une belle ramure. En isolé, un pin Weymouth (*Pinus strobus*) et un remarquable sapin noble (*Abies procera* 'Glauca'). Le long des berges de l'étang, on distingue notamment un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula') et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), parmi une sélection d'arbres en situation isolée.

**Potager :** A l'ouest du parc, potager entièrement clos dont le mur ouest borde la rue du Val-Dieu. On y accède par un portail réaménagé et précédé d'un triple emmarchement. De part et d'autre, contre les faces extérieures des murs subsistent les structures métalliques de deux serres adossées. Les angles nord-est et nord-ouest sont occupés par des pavillons carrés en moellons de grès sous une toiture refaite de tuiles noires à quatre pans et égoût retroussé. A proximité du pavillon, le mur est percé d'une

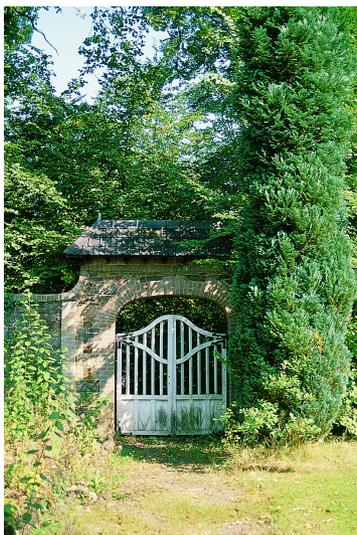
entrée secondaire sous portail en anse de panier fermé par une jolie barrière de bois. La surface rectangulaire est divisée sur toute sa longueur par une large allée séparant les planches de culture aujourd'hui laissées à l'état d'abandon.

**L'eau :** Un vaste plan d'eau au contour découpé s'inscrit au coeur des grandes surfaces gazonnées. Une végétation nourrie occupe ses berges, ménageant des scènes pittoresques. Un pont arqué métallique enjambe son étranglement.

**État de conservation :** Dans l'ensemble, le tracé et la composition du parc donnent toujours une lecture claire des intentions d'origine. On souligne en particulier l'excellente tenue des grands arbres qui constituent la principale qualité du parc.

**Maintenance :** Très limitée, elle est réservée à l'entretien des surfaces enherbées. L'étang et ses abords, laissés sans soin, voient une végétation spontanée reprendre ses droits.

## Documents iconographiques



Portail d'entrée du potager emmuré. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Les prairies à faucher environnant le plan d'eau sont relevées de belles séquences plantées, notamment un groupe de chênes des Marais (*Quercus palustris*). © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 212/1

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 42/4 (Herve) Impr. coul. 1890

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 42/4

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 42/4/1

## Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 433.

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol. 12, t. 1, p. 137-144.

POSWICK Georges, *Les délices du duché de Limbourg*, Verviers (Archives verviétoises, t. IV), 1992, p. 135-144.

## Informations administratives

**Publié :** non

**Superficie :** 7 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 1998-02-27

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager